

LÉGISLATURE 2020-2025 DÉLIBÉRATION PR-1570 III SÉANCE DU 18 SEPTEMBRE 2023

Comptes 2022 Délibération III. – Affectation du résultat (PR-1570 III)

LE CONSEIL MUNICIPAL,

vu les articles 2 et 4 du règlement relatif à la constitution d'une réserve comptable de la Ville de Genève (LC 21 192);

sur proposition du Conseil administratif,

décide:

par 52 oui contre 18 non

Article unique. - Affectation du résultat de l'exercice.

Le résultat de l'exercice clôturé au 31 décembre 2022 d'un montant de 149 128 214 francs, comme suit:

Fr. Affectation à la réserve de politique budgétaire (réserve conjoncturelle)

Report à nouveau dans la fortune nette

143 128 214

Total

Fr. 6 000 000

143 128 214

149 128 214

Certifié conforme:

Le Secrétaire :

Ahmed Jama

Le Président:

Pierre de Boccard